



## Rentabilité des parcs éoliens : la CRE opte pour l'appel d'offres, FEE pour un aménagement du tarif

*La Commission de régulation de l'énergie publie aujourd'hui le résultat d'une étude sur la rentabilité des quatre types d'énergies renouvelables dont l'éolien. France Energie Eolienne s'étonne des conclusions de cette étude. Sa propre analyse de la rentabilité des parcs sur plusieurs années lui permet aujourd'hui de faire d'autres propositions.*

D'après l'étude de la Commission de régulation de l'énergie, 60% des parcs ont une rentabilité en dessous du niveau-cible de 5% (donc faible par rapport à d'autres filières); pourtant la CRE se base sur les quelques parcs les plus rentables (6% des parcs ont une rentabilité supérieure à 10%) pour proposer de remplacer l'architecture du tarif actuel par un système d'appel d'offres.

France Energie Eolienne s'étonne de ces conclusions, d'autant que la CRE rappelle que sur le seul appel d'offres éolien terrestre lancé en France, 10% de la capacité prévue a dans les faits été effectivement installée.

FEE souligne en outre que l'analyse de la CRE n'est pas vraiment représentative des conditions actuelles – seuls 30% des projets ont été construits ces trois dernières années alors que les coûts de raccordement et les taxes ont considérablement augmenté dernièrement, les régions à venir réputées moins ventées sont peu représentées, les durées d'amortissement sont augmentées à 20 ans sans accroissement des coûts annuels de maintenance, et elle ne prend pas en compte les coûts des projets échoués.

Frédéric Lanoë, président de FEE, précise : *« L'appel d'offres est une belle idée sur le papier puisque c'est le producteur qui propose un prix et l'Etat n'a plus à le fixer. Cela est adapté pour l'éolien offshore, car les projets sont considérables et le prix mal connu. Pour l'éolien terrestre, c'est l'inverse : les projets sont petits, tout le monde connaît le prix et des petites et moyennes entreprises peuvent se développer sur le secteur. On a tout intérêt à conserver le tarif. C'est grâce à lui qu'une filière éolienne française a pu émerger et générer 11 000 emplois. Les appels d'offres déstabiliseraient tout le système au moment même où la filière repart. »*

FEE a réalisé une étude en février 2014 concernant 650 MW de parcs éoliens, donc de la même ampleur que celle de la CRE. Les analyses divergent cependant. Si l'étude met également en valeur que certains parcs – les plus ventés - sont très rentables, elle met surtout en valeur que la rentabilité dans la grande majorité des cas est bien plus faible qu'attendue et que certains producteurs perdent même de l'argent. L'étude explique même qu'à terme les projets éoliens risquent de rencontrer des difficultés de financement à cause de cette faible rentabilité.

Pour autant, France Energie Eolienne souligne également la nécessité de faire évoluer le système tarifaire (révision de la durée d'application du tarif, modulation de ce tarif, révision périodique de son niveau).

*« Pourquoi ne pas imaginer un tarif qui fonctionnerait par paliers ? Nous proposons que le prix auquel le producteur est rémunéré dépende de sa production annuelle. Plus le site est venteux, plus c'est intéressant pour le consommateur et pour le producteur. Les sites n'ont pas tous le même niveau de tarif, comme dans un appel d'offres, et en même temps, le système permet à toutes sortes d'entreprises de se développer et de renforcer l'éolien français. »*, explique Frédéric Lanoë.

Le contrat d'achat à « guichet ouvert » donne la visibilité minimale nécessaire pour que des développeurs s'engagent dans des projets éoliens particulièrement longs à développer en France (6 à 8 ans contre 2 à 4 ailleurs).

On constate dans le rapport de la CRE que l'éolien représente une part faible de la CSPE. FEE rappelle que cette part coûte 4 € par an et par foyer.



## Communiqué de presse

17 avril 2014 – Paris (France)

---

### **Sur l'association France Énergie Éolienne (FEE)**

*L'association France Énergie Éolienne (FEE) rassemble plus de 90% du marché français des éoliennes, soit plus de 180 membres, et œuvre à la promotion de l'énergie éolienne en France auprès de l'ensemble des acteurs du secteur.*

### **Contact presse**

**Renato Martinelli**

+33 (0)6 46 88 33 16

[renato.martinelli@havasww.com](mailto:renato.martinelli@havasww.com)